

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 22 JUILLET 2016**

Présents : Mmes BOYAT Sylvie DWORAK Bogéna
Mrs : CURT Patrick, DELERCE Olivier, DUPONT Eric et MORAND Jean Claude.

Excusés : Mrs BOINNARD Cyril, JOSSERAND Jean-François, MENOUD Julien et MUDRY Stéphane.
et CONVERSET Jacques

Absent : Mr CONVERSET Jacques

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h 30.

Le Compte-rendu de la séance du 24 juin 2016 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Urbanisme :

- Déclaration Préalable :
 - DE MOUBRAY Selena
Lieu-dit : « La Mouillette »
Références cadastrales : OA 2155
Objet Aménagement d'une dépendance pour créer une annexe à l'habitation.
Avis : Favorable en respectant les observations données.

Question de Mme DWORAK Bogéna : Quelle est la réglementation concernant la construction d'un abri voiture par rapport au retrait de la route.

Réponse de monsieur le Maire : 3 m.

Lors de l'élaboration du PLUi, beaucoup de critères et limites seront mis en place.

Informations concernant les deux points non résolus :

- Concernant les travaux entrepris sans autorisation et en dehors de la carte communale au lieu-dit 'La Croix', un courrier sera envoyé demandant la démolition des murs et la revégétalisation de la plateforme du bas.
- Concernant les travaux entrepris sans DP au lieu-dit 'Les Terches', un courrier sera envoyé demandant la mise en conformité du projet (demande de PC).

Concernant la DP de Mme BOINNARD Monique, comme une copropriété a été déclarée, l'alimentation en eau sera unique mais avec 2 compteurs. Cependant, si la copropriété venait à être dissoute, une ligne d'alimentation devra être tirée depuis le réseau communal pour le nouvel appartement.

3. Numérotation des voies :

Mme Sylvie Boyat présente au Conseil Municipal les noms des 31 voies de la commune afin de prendre une délibération :

VC n°	Nom
1	Route de la Tassonnière
2	Route de la Besentièrre
3	Route de Saint-Martin
4	Route des Champs Marmo
5	Route de la Plagne
6	Route des Anvers
7	Impasse de la Golta
8	Route de la Combette
9	Chemin des Combes
10	Route du pont Molliet
11	Chemin de la Bronne

VC n°	Nom
12	Route des Rossets
13	Route du Gerbaz
14	Chemin des Croisettes
15	Route de Malaliutaz
16	Route des Perrières
17	Chemin des Perrières
18	Chemin des Brons
19	Route du Sey
20	Route du Crêt
21	Route du Borgon
22	Route des Meuniers

VC n°	Nom
23	Route des Landoz
24	Chemin des Plaines
25	Route de la Jumbaz
26	Impasse des Meuniers
27	Route des Mudry
28	Chemin du Borgon
29	Route de Môrion
30	Route d'Ombre
31	Route des Guérisseurs

Vote : Pour : 6 Contre : 0 Absention : 0

Mme Sylvie Boyat présente au CM des devis réactualisés : 2 sur les 3 demandés.

Une demande de subvention au Conseil Départemental sera faite pour la campagne 2017 (les demandes pour 2016 étant closes).

Monsieur le Maire remercie Madame Sylvie Boyat pour la bonne gestion de ce dossier.

4. Engin communal :

Suite à l'appel d'offre établi, monsieur le Maire présente les 2 offres :

- Société MDR TP : prix du nouvel engin (avec 4 500 heures) 88 600 €, reprise de l'ancien : 35 000€
- Société Payant : prix du nouvel engin (avec 500 heures) 127 500 €, reprise de l'ancien : 35 000€

Suite à la réunion d'appel d'offres, la commission se déplacera vendredi 29 juillet pour voir l'engin proposée par la société MDR TP.

5. Point sur les travaux d'assainissement :

- La connexion avec la STEP du Biot est terminée.
- A partir de lundi 25 juillet, la pose du dégrilleur débutera. Les divers ouvrages seront couverts d'un petit chalet (3 m x 4 m) : Une DP sera déposée en Mairie.

6. Dossier dérivation des Eaux du Meney :

Le deuxième dossier est en cours de constitution.

Une réunion avec l'association des pêcheurs aura lieu pour voir l'incidence de la dérivation des Eaux sur le ruisseau du nant de Seytroux.

7. Affaires diverses :

- Le CM prend connaissance de la proposition de l'ONF concernant la vente des coupes pour 2017.
- Dans le cadre de l'agrandissement de la Bibliothèque et pour investir des collections pour adultes, le CM va demander une subvention auprès de 'Savoie biblio'.

Prochain CM : 19 août 2016.

La réunion est clôturée à 22h.